

Madame Sylvie VERMEILLET
Sénatrice du Jura
Palais du Luxembourg
15 rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06

Saint-Denis, le 16 juillet 2024

Madame la Présidente,

Jean-Pierre Farandou, Président du groupe SNCF, m'a fait part de votre courrier du 15 mai dernier cosigné avec Monsieur le Sénateur Jean-François Longeot, dans lequel vous appelez son attention sur la desserte TGV de la ville de Mouchard.

Je connais l'importance de cette desserte pour le territoire jurassien et l'attachement de ses habitants et élus. C'est donc avec la plus grande attention que j'ai pris connaissance de votre demande sollicitant le renforcement de l'offre Lyria, que nous opérons conjointement avec les chemins de fer fédéraux suisses.

Il existe comme vous le savez deux routes pour relier la France et la Suisse, une première passant au sud par la Bresse et le Haut-Bugey, et une seconde passant au nord par le Jura et Mouchard. La majorité des TGV Lyria (9761, 9775, 9777, 9768, 9774 et 9784) empruntent en effet la route sud qui, si elle est moins rapide comme vous le soulignez à juste titre, offre en contrepartie davantage de robustesse et de capacité en raison de sections à double voie plus nombreuses que sur la route nord.

Restent les TGV Lyria n° 9268 et 9261 qui, comme vous le remarquez, passent par Mouchard sans toutefois y marquer d'arrêt. En raison des fortes contraintes d'insertion de ces trains dans les trafics lausannois et parisiens, la création d'arrêts supplémentaires à Mouchard supposerait de déroger à la trame horaire établie par le gestionnaire d'infrastructure mais également de supprimer la marge opérationnelle nécessaire à ces circulations. En circulant hors trame et sans cette marge, ces trains s'exposeraient à une baisse sensible de leur régularité, qui affecterait la qualité de service et l'attractivité commerciale de l'ensemble de la desserte.

Or, comme vous le savez également, notre activité TGV est aujourd'hui confrontée à des défis majeurs, au premier rang desquels l'arrivée de nouveaux concurrents sur nos lignes les plus rentables, le financement d'un nouveau parc de trains et notre contribution essentielle à l'ensemble du système ferroviaire. Sur ce dernier point, l'activité TGV devrait contribuer à hauteur de plusieurs dizaines de milliards d'euros pour soutenir l'entretien du réseau ferré dans les neuf prochaines années.

Dans ce nouvel environnement qui nous impose de renforcer nos efforts sur la performance de nos lignes, la fréquentation actuelle de la gare de Mouchard de 13 clients en moyenne par circulation nous paraît malheureusement encore insuffisante pour envisager un renforcement des dessertes.

Je le regrette sincèrement. Néanmoins et malgré ce contexte contraint, je tiens à vous assurer que l'offre actuelle de Mouchard n'est pas remise en question.

Je me tiens bien évidemment à votre disposition pour vous apporter toute précision complémentaire, et je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma haute considération.



Christophe Fanichet
Président-Directeur général